

LE GEOPORTAIL DE L'URBANISME

POURQUOI LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME ? INFORMATION LÉGISLATIVE ET IMPACTS POSITIFS DU GPU

Journée Géoportail de l'urbanisme – Bourgogne-Franche-Comté
10 décembre 2019

Pierre Capart, chef de projet GPU

Sommaire

1 / Origines du GPU

2 / Avancement national du remplissage (document d'urbanisme et SUP)

3 / Orientations stratégiques pour l'année 2020

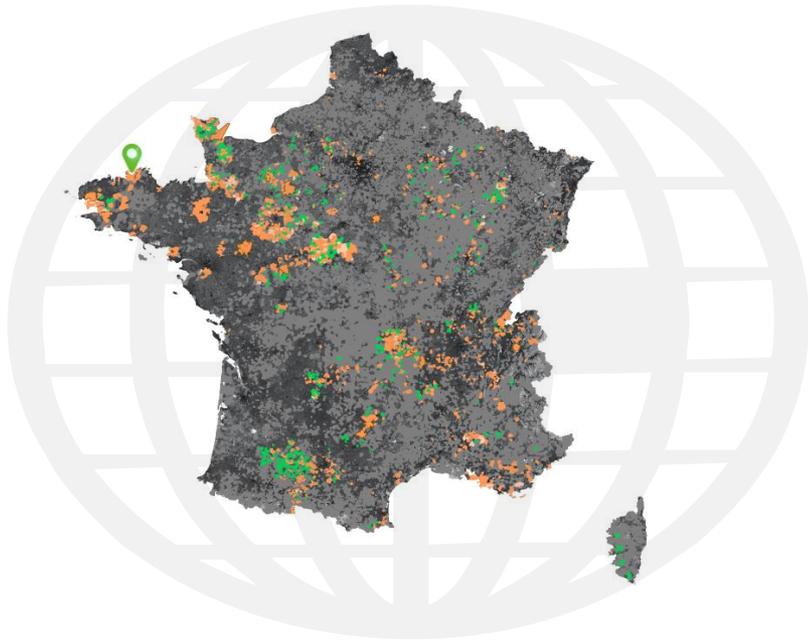
Annexes

1/ Rappels sur le GPU et sa mise en place

1.1 / Le Géoportail de l'urbanisme, c'est quoi ?

1.2 / Les origines du GPU

Un accès par tous aux règles d'urbanisme du territoire français



Les documents d'urbanisme

- Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)
- Cartes Communales (CC)
- Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT)
- Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Les Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

- Plans de prévention des risques (naturels, technologiques)
- Servitudes concernant les transports et les réseaux
- Zones et servitudes de protection
- Servitudes de passage
- Autres servitudes



Le GPU est accessible et consultable par tous les citoyens, les professionnels de l'urbanisme et de la construction, les collectivités territoriales et les services de l'Etat. Il permet à la fois un accès aux Documents d'Urbanisme et aux Servitudes d'Utilité Publiques. Cela constitue une spécificité propre du GPU.

▪ Genèse et déploiement du Géoportail de l'urbanisme

- ❖ 15 avril 2007 : directive européenne INSPIRE
 - ❖ 19 décembre 2013 : création du Géoportail de l'urbanisme (GPU) par l'État français
 - ❖ Avril 2016 : première version du portail mise en ligne
 - ❖ La version 4 est prévue pour début 2020
- ### ▪ Du Géoportail à la Géoplateforme de l'urbanisme
- ❖ Développement de services connexes
 - ❖ Mise à disposition des données ouvertes produites par l'Etat, par les collectivités et autres autorités compétentes

▪ Le GPU devient un portail de référence

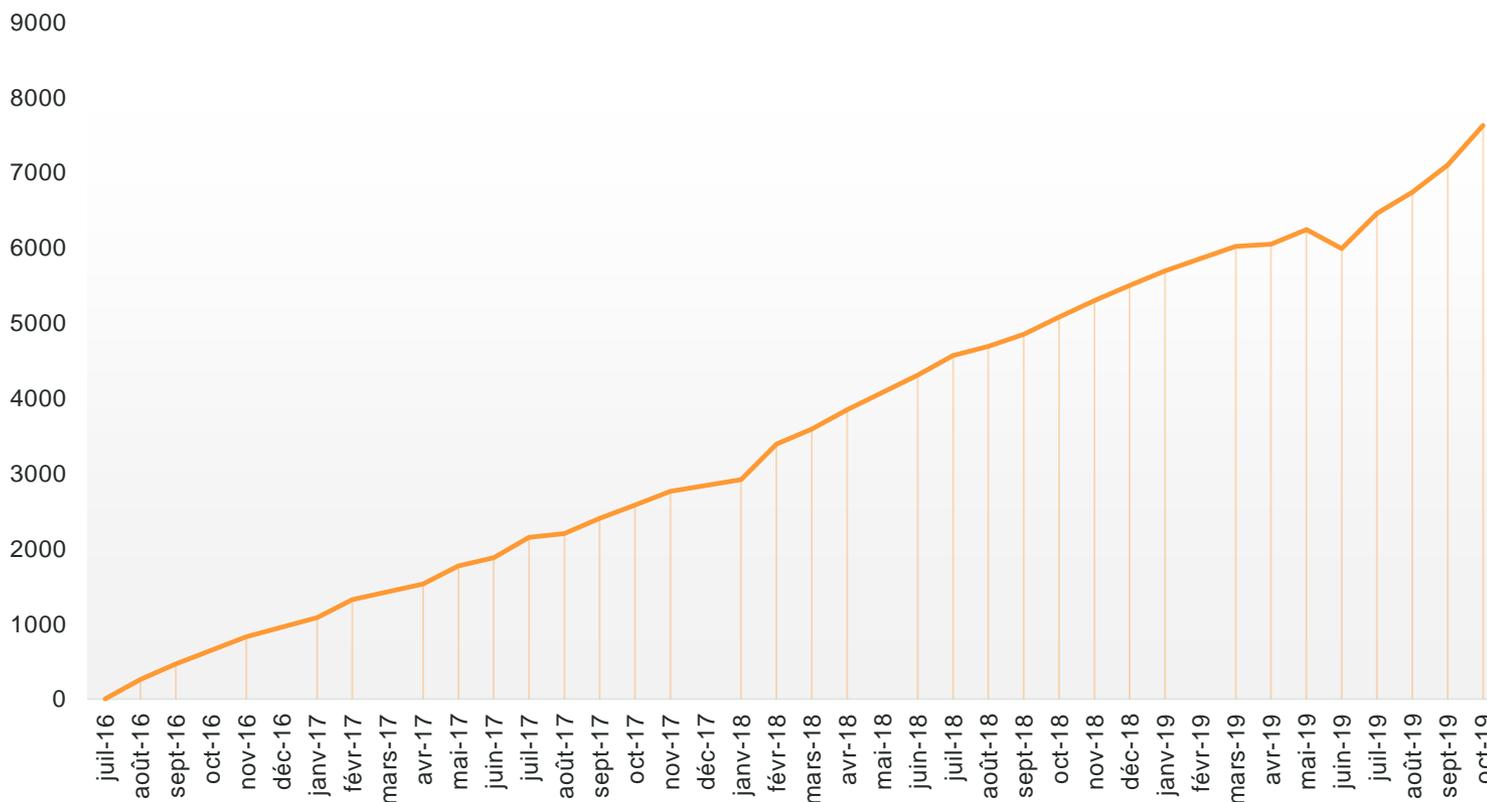


2 / Avancement national du remplissage (document d'urbanisme et SUP)

2.1 / Avant l'échéance du 1^{er} janvier 2020, 1/3 des docs d'urbanisme déjà publiés

2.2 / De belles avancées dans le monumental chantier de numérisation des SUP

Courbe d'évolution du versement des documents d'urbanisme sur le GPU depuis juillet 2016



7 625 documents d'urbanisme téléversés en octobre 2019 sur les environs **20 000** que compte le territoire français (15 000 PLU/i), soit 38%.

Etat d'avancement de la publication de DU par département

Situation au 8 janvier 2019

Situation au 4 novembre 2019

Pourcentage de
DU publiés

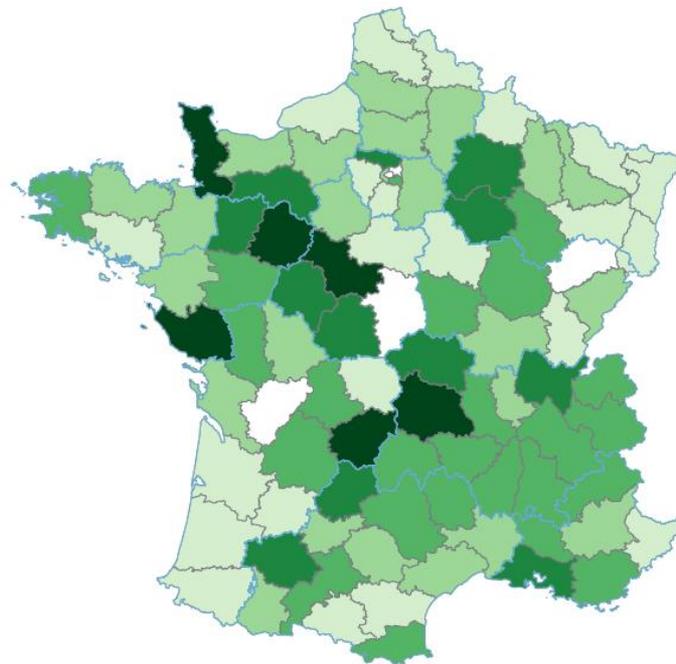
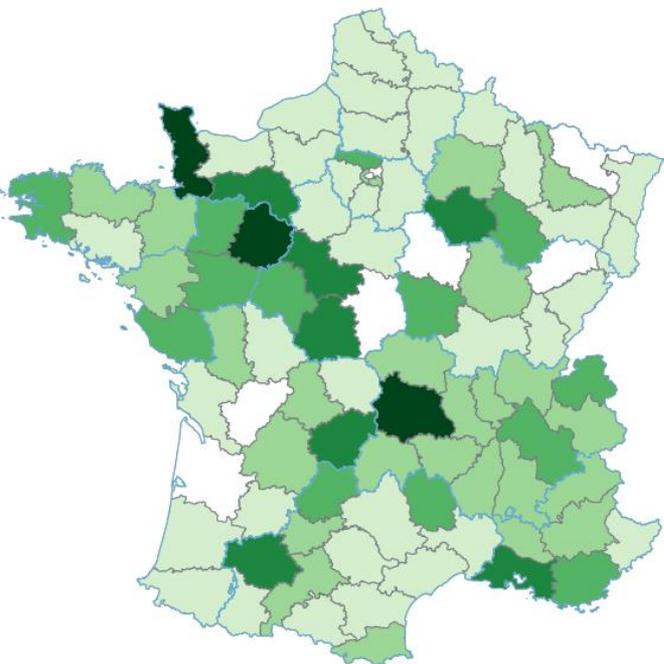
80 à 100%

60 à 80%

40 à 60%

20 à 40%

1 à 20%



Photographie des servitudes d'utilités publiques actuellement disponibles sur le GPU

	SUP du MCTRCT, du MAA et du MTES 43 catégories de SUP	SUP d'autres ministères 12 catégories de SUP	SUP des collectivités territoriales, syndicat ou opérateurs 14 catégories de SUP
Versements complets	<ul style="list-style-type: none"> Parc Nationaux Réserve naturelle Servitude aéronautique de dégagement 		
Versements partiels	<ul style="list-style-type: none"> Servitude de passage cours d'eau non domaniaux Forêt de protection ZAP Sites inscrits et classés PPRN PPRT Servitude de passage littoral Servitude relative aux ICPE <p>Priorités 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> Servitude des monuments historiques (<i>Corse du Sud</i>)¹ <p>Priorités 2019</p>	
Versements à venir à court terme	<ul style="list-style-type: none"> Servitude de canalisations gaz, hydrocarbures, produits chimiques Autres servitudes aéronautiques 	<ul style="list-style-type: none"> SUP du ministère des armées (6 catégories) Servitude point de captage d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> Servitude de halage, marchepied
Versement à prévoir	<ul style="list-style-type: none"> Servitudes liées aux infrastructures routières nationales Servitudes liées à l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> Servitude liées aux cimetières Servitude équipement sportif 	<ul style="list-style-type: none"> Servitude de passage de conduite d'irrigation Servitude SNCF Servitude ERDF

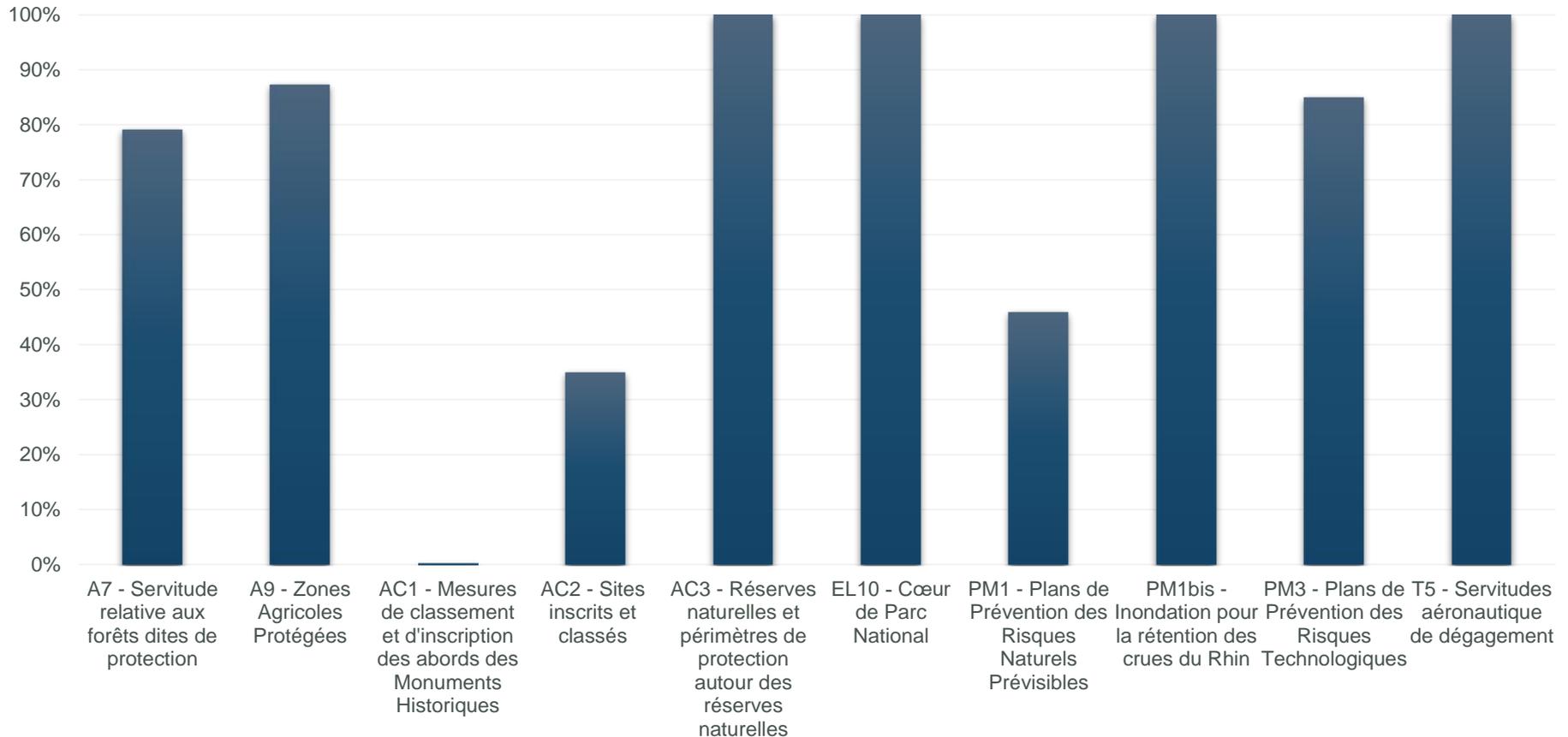


Une forte mobilisation est nécessaire pour le versement des SUP de nos ministères.

¹ Ministère de la Culture

Etat d'avancement du versement des SUP (pourcentage du nombre d'actes)

Part d'achèvement du versement des SUP dont le nombre d'actes total est identifié – 01/11/2019



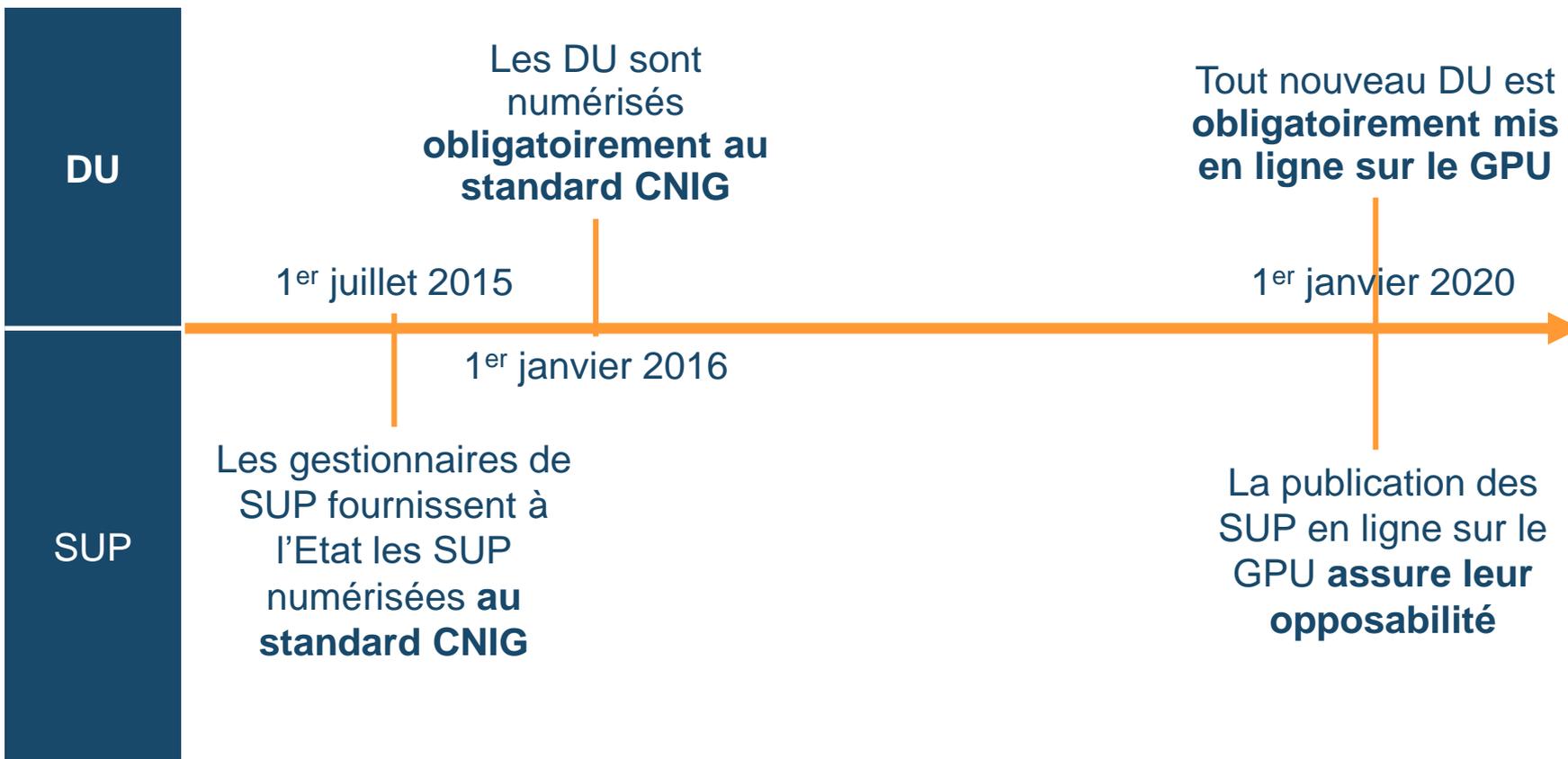
3 / Orientations stratégiques pour l'année 2020

3.1 / Entrée en vigueur des mesures de l'ordonnance

3.2 / La galaxie de services numériques en lien avec le GPU

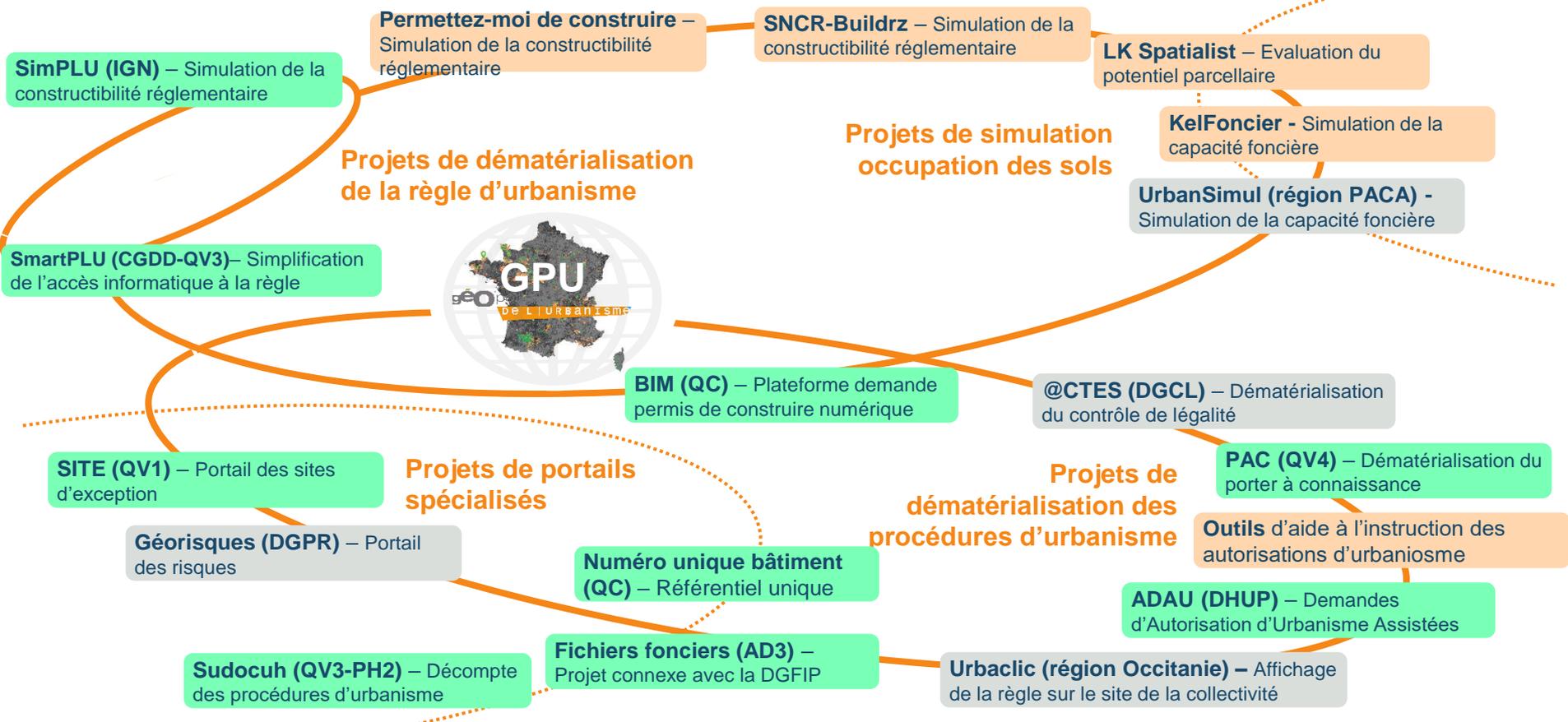
3.3 / Zoom sur deux services valorisant la publication sur le GPU

Délais et obligations pour la dématérialisation des DU et des SUP



[L'ordonnance du 19 décembre 2013 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux DU et aux SUP](#) a mis en place les échéances de numérisation et de publication sur le GPU de ces données

Le GPU, à l'interface de multiples systèmes d'information pour des nouveaux services numériques à l'utilisateur



Le Géoportail de l'Urbanisme fournit les données nécessaires au déploiement de services numériques privés et publics innovants et s'enrichit des expériences menées avec ces services.

- Projet DHUP
- Projet public hors DHUP
- Projet privé

Présentation d'AD'AU

Quoi ?

- Outil d'accompagnement pour la saisie des demandes d'autorisation d'urbanisme



Adresse de travaux

* Saisissez votre adresse (numéro et voie ou lieu-dit) : Valider

Positionnez manuellement le pointeur sur la carte afin de sélectionner votre parcelle (celle-ci s'affichera en rouge).

Cela permettra au système de récupérer automatiquement les références de la parcelle cadastrale associée à cette position. Si votre projet est implanté sur plusieurs parcelles obligatoirement contiguës, veuillez cliquer sur "Ajouter une parcelle" et sur la(les) parcelle(s) correspondante(s).

Parcelles cadastrales

Parcelle 1

Parcelle 1 (000 , AV , 0036) Surface : 163 m²

Lieu des travaux

Commune de travaux

Les autorisations sont délivrées pour les travaux effectués en France.

* Veuillez saisir le nom ou le code postal de la commune (exemple : Paris ou 75000) : Valider

Site internet de la commune : <http://www.ville-halluin.fr>

Adresse de la mairie : 24 rue Marthe-Nollet

Téléphone de la mairie : 03 20 28 83 50

Adresse électronique de la mairie : contact@ville-halluin.fr

Vous pouvez consulter ici les servitudes d'urbanisme et documents d'urbanisme de la commune le cas échéant – site en cours d'alimentation par la commune : [Géoportail de l'Urbanisme](#)

Vous pouvez consulter ici une cartographie générale : [Géoportail IGN](#)

Pour qui et pour quoi ?

- Pour les pétitionnaires (réduire le nombre de dossiers incomplets et simplifier la procédure).
- Pour les communes (réduction du nombre de dossiers incomplets, réduction des délais avec télétransmission)



Utilisation du GPU dans le cadre d'AD'AU

- Accès à la documentation
 - Sélection de la parcelle
 - Accès aux informations du GPU (documents d'urbanisme et cartographie)
- 
- Sélection de la parcelle à partir de l'adresse
 - Réduction du risque d'erreur
 - Possibilité de sélectionner plusieurs parcelles

Localisation

Les travaux sont-ils situés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ?

Oui Non

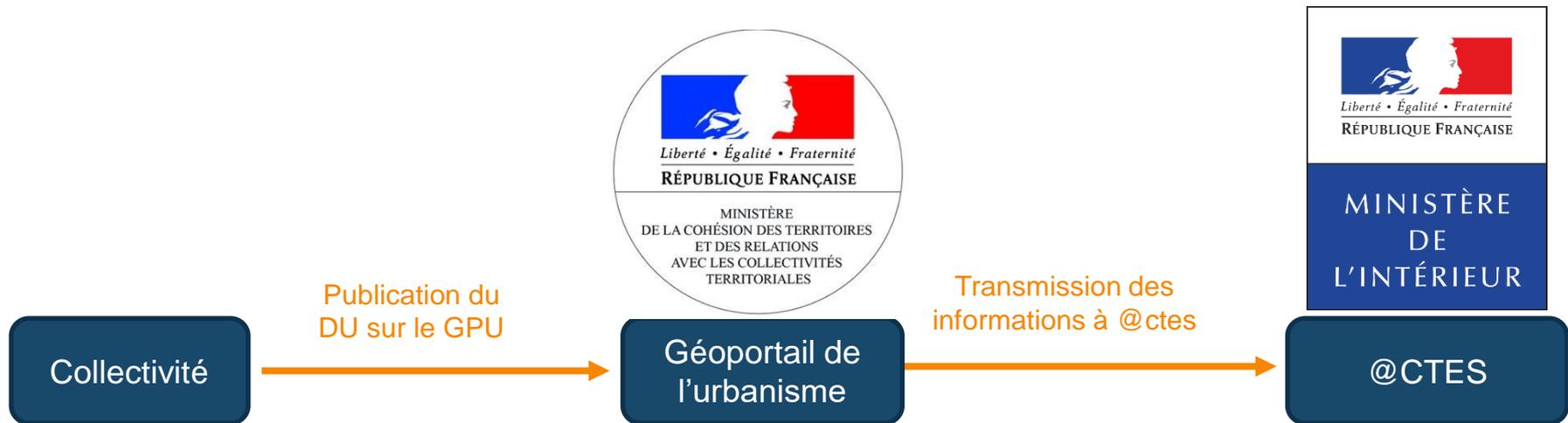
Dans les abords d'un monument historique ?

Oui Non

En site classé ou en instance de classement ?

Oui Non

Priorité 2019 et 2020



@CTES est une application qui permet d'effectuer le contrôle de légalité des documents d'urbanisme par voie dématérialisée. Le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et le ministère de l'Intérieur collaborent afin d'articuler cette application avec le GPU et ainsi de coupler la transmission des DU au GPU et au contrôle de légalité.

ANNEXES

Documentation disponible sur internet et intranet

- Retrouvez sur le [géoportail de l'urbanisme](#)
 - Les [manuels et vidéos](#) de présentation du GPU
 - Une [FAQ](#) pour répondre à vos questions :
 - Un [formulaire de contact](#) pour poser vos questions au service d'assistance
- Retrouvez sur le site de [GéoInformations](#)
 - La [nomenclature](#) nationale des SUP
 - Les [guides](#) pour la numérisation des SUP
 - Des [fiches méthodologiques](#) par type de SUP
- Si vous êtes un service du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, vous pouvez retrouver la documentation relative au GPU sur [l'intranet de la DGALN](#)



La documentation technique et méthodologique disponible est régulièrement mise-à-jour. Pour toute demande d'assistance via le formulaire de contact, le délai moyen de réponse est fixé à 10 jours.